

Compte rendu

Colloque international : Transparency in Action – International Perspectives from Experimental Research on Freedom of Information Laws

Dates : 27–28 mars

Lieu : Centre d'Etude des Politiques et de l'Administration Publique (CEPAP) – Institut de Sociologie, Faculté de Philosophie et Sciences sociales – ULB

1.	Contexte général.....	2
2.	Programme et activités du colloque	5
	Jour 1 – 27 mars 2025	5
	Jour 2 – 28 mars 2025	6
3.	Utilisation des budgets dans le cadre du colloque	7
3.1	Budget FNRS.....	8
3.2	Budget ULB	8
3.3	Autres sources de financement.....	8

Giovanni Esposito, PhD

Chargé de cours en science politique
Directeur du Centre d'Étude des Politiques et de l'Administration Publique (CEPAP)

Université libre de Bruxelles
Faculté de Philosophie et des Sciences sociales
Bâtiment S – Bureau 15.127
Avenue Jeanne, 52
1050 Bruxelles – Belgique

1. Contexte général

La liberté d'accès à l'information (FOI – *Freedom of Information*) est reconnue par les Nations Unies comme un droit fondamental, essentiel à la transparence gouvernementale et à la participation citoyenne. Ces dernières décennies, de nombreux pays ont adopté des lois FOI comme instruments de bonne gouvernance.

Cependant, de fortes disparités subsistent entre l'adoption formelle de ces lois (*de jure*) et leur mise en œuvre effective (*de facto*). Trop souvent, les administrations publiques ne répondent pas ou mal aux demandes, produisant un effet de « boîte noire » : les processus de traitement des requêtes restent opaques et peu encadrés.

C'est dans ce contexte que le colloque *Transparency in Action* a été organisé, avec pour ambition de promouvoir les approches expérimentales comme leviers de production de connaissances et de transformation des pratiques en matière d'accès à l'information.



Image 1 - Affiche

Le colloque a été largement diffusé au sein de la communauté scientifique et étudiante de l'ULB, notamment par le biais d'affiches (voir image 1), mais également via les réseaux sociaux et par courrier électronique. Cette communication s'est appuyée sur une vidéo de vulgarisation (capture d'écran en image 2) présentant les activités de recherche ayant inspiré le colloque, tout en invitant le public à y participer pour en apprendre davantage.



Image 2 - Captures d'écran de la vidéo de communication

Avec 49 inscrit.e.s, les deux journées du colloque ont permis de dresser un état des lieux comparatif de la mise en œuvre des lois FOI en Europe et en Afrique, tout en lançant un réseau transnational de recherche expérimentale sur la transparence publique. Les ateliers pratiques ont posé les bases concrètes d'expérimentations à venir dans plusieurs pays, avec l'ambition commune de renforcer la redevabilité des administrations à travers des approches empiriques solides et collaboratives.



2. Programme et activités du colloque

Jour 1 – 27 mars 2025

08:00–08:15 | Accueil et introduction

La journée a commencé par un accueil café suivi d'une présentation des objectifs du colloque : favoriser une meilleure compréhension empirique des lois FOI à travers des méthodes expérimentales, et renforcer les liens entre recherche académique et action citoyenne.

08:15–10:00 | Présentations de recherches expérimentales

Trois intervenants ont présenté des expériences de terrain menées dans différents pays européens :

- **Ben Worthy** (Royaume-Uni) : étude sur la réponse des autorités britanniques aux demandes d'accès à l'information.
- **Julia Trautendorfer** (Allemagne) : analyse documentaire via une plateforme de demandes FOI en Allemagne.
- **Lorenzo Cicatiello** (Italie) : expérimentation ciblant les administrations locales italiennes.

10:20–11:30 | Table ronde avec des praticiens de la transparence

Les échanges ont réuni :

- **Martin Stoll** (*LoiTransparence.ch*, Suisse)
- **Claude Archer** (*Transparencia.be*, Belgique)
- **Rachel Hanna** (*Access Info Europe*, Espagne)

La table ronde, animée par Giovanni Esposito, a d'abord commencé par une présentation des trois intervenants sur l'approche et les missions de leurs organisations respectives:

- LoiTransparence.ch agit comme un média indépendant, offrant un soutien juridique gratuit et des formations aux journalistes, avec une approche fondée sur le dialogue plutôt que sur le contentieux ;
- Transparencia.be, plateforme open source animée par des bénévoles, permet aux citoyens d'interpeller les institutions et a contribué à la modification de plusieurs réglementations ;
- Access Info Europe promeut le droit à l'information à l'échelle européenne via la plateforme *AskTheEU* et sa participation active à l'*Open Government Partnership*.

Tous ont souligné l'importance des collaborations avec les chercheurs, qui apportent une expertise complémentaire et des données probantes essentielles pour documenter des actions en justice ou renforcer les campagnes de plaidoyer. Ces partenariats permettent également de mieux comprendre les effets de la transparence sur des enjeux comme la confiance politique, la participation citoyenne ou la transformation institutionnelle. Plusieurs exemples d'impacts concrets ont été partagés :

- En Suisse, des milliers de demandes ont permis d'ouvrir le débat parlementaire sur les aides sociales.
- En Belgique, une campagne sur la sécurité incendie dans les écoles bruxelloises a permis d'obtenir des documents essentiels pour les parents.
- En Europe, Access Info remet chaque année un prix de l'impact à des initiatives exemplaires (ex. : dénonciation de discriminations dans l'accès aux aides sociales, révélations sur des centres de rétention pour migrants).

Les échanges ont également mis en lumière certaines tensions : divergences stratégiques entre acteurs engagés dans une même coalition, limites méthodologiques des expérimentations souvent trop contextuelles, ou encore manque de sensibilisation du grand public à l'existence et aux possibilités offertes par les lois sur la transparence. Le rôle des plateformes dédiées comme alternative aux réseaux sociaux, la difficulté à mesurer l'impact réel des demandes, et la nécessité de produire une information utile et lisible pour les citoyens ont aussi été abordés. La table ronde a ainsi permis de souligner la richesse et la diversité des pratiques, tout en appelant à une collaboration renforcée entre praticiens et chercheurs pour démultiplier l'impact des démarches de transparence.

11:30–14:00 | Pause déjeuner – échanges informels

Un buffet a permis de poursuivre les discussions dans un cadre informel, propice à la mise en réseau.

14:00–15:00 | Présentation des cadres FOI nationaux – Suisse et Roumanie

- **Suisse** : *Martial Pasquier* (UNIL) et *Vincent Mabillard* (ULB)
- **Roumanie** : *Monica Ardeleanu* (Université de Bucarest) et *Raluca Onufreiciuc* (Université de Suceava & Paris Panthéon-Assas)

Les présentations ont couvert l'historique des lois FOI, les procédures de demande au niveau municipal, les délais de réponse, et les obstacles rencontrés.

15:15–16:45 | Atelier pratique – Design expérimental : Suisse et Roumanie

Les participants ont collaboré à la conception de protocoles expérimentaux pour tester la réactivité des administrations locales. Ils ont abordé :

- Le choix d'un document standard à demander (ex. ordre du jour du dernier conseil communal avec annexes)
- Les profils d'envoyeurs (citoyens, chercheurs, journalistes...)
- Les délais de réponse légaux et conditions d'extension
- La méthode d'envoi et le mode de recrutement (étudiants, volontaires, chercheurs)

Jour 2 – 28 mars 2025

09:15–09:30 | Accueil café

La deuxième journée s'est ouverte par un moment d'accueil convivial.

09:30–10:30 | Présentation des cadres FOI – Afrique du Sud & Ouganda

- **Ouganda** : *John Sseruyange* (Université de Makerere)
- **Afrique du Sud** : *Hlengiwe Ndlovu* (Université du Witwatersrand)

Les deux présentations ont apporté un éclairage essentiel sur les spécificités africaines en matière de lois FOI : contexte d'adoption, pratiques administratives locales, et défis d'implémentation (ressources humaines limitées, faible culture administrative de transparence, etc.).

10:45–12:45 | Atelier pratique – Design expérimental : Afrique du Sud et Ouganda

En cohérence avec la veille, cette session a permis de développer des propositions d'expériences adaptées aux réalités locales. Les discussions ont porté sur :

- Les modalités de soumission des demandes (e-mail, lettre, en ligne)
- La faisabilité du projet dans des contextes où les données de contact sont moins facilement accessibles
- Le rôle des universités et des ONG locales comme partenaires pour envoyer les demandes et analyser les résultats
- Les adaptations nécessaires au protocole en fonction des délais de réponse et exigences administratives

3. Utilisation des budgets dans le cadre du colloque

L'organisation du colloque a été rendue possible grâce au soutien financier combiné de plusieurs sources pour un **budget total d'environ 7.350 €**. Le FNRS a couvert les frais de mobilité et d'hébergement des intervenants internationaux, ainsi que l'organisation matérielle du colloque, pour un montant total de 3.127,33 €. L'ULB a apporté un soutien logistique via ses fonds internes, permettant de prendre en charge les dépenses de restauration et d'accueil, à hauteur de 675,09 €. Enfin, des financements complémentaires ont été obtenus via le réseau CIVIS et dans le cadre d'un accord de coopération académique entre l'ULB et l'Université de Naples L'Orientale, mis en place par Giovanni Esposito, pour un total d'environ 3.550 €. Ces fonds ont notamment permis de soutenir la venue de chercheurs africains et européens, ainsi que d'assurer le dîner des intervenants.

Vous trouverez ci-dessous le détail des dépenses associées à chacune de ces trois sources.

3.1 Budget FNRS

Le financement du FNRS a permis de couvrir les frais liés à la participation d'intervenants internationaux ainsi qu'à l'organisation matérielle du colloque, incluant la communication autour de l'événement et le traitement des documents liés à sa préparation.

Dépenses couvertes par le FNRS pour un total de **3.127,33 €**.

Activité financée	Bénéficiaire	Montant (€)
Billet d'avion + hôtel	Rachel Hanna	578,43
Transport + logement	Ben Worthy	346,32
Transport + logement	Raluca Onufreiciuc	360,57
Transport + logement	Julia Trautendorfer	413,32
Transport + logement	Martin Stoll	500,00
Contrat jobiste 20h (logistique et accueil du colloque)	Aurore Neuray	375,00
Vidéaste (communication du colloque et des études)	Giuseppe Runci	484,00
Abonnement de trois mois à la plateforme OpenAI (de janvier à mars)	Giovanni Esposito	69,69

3.2 Budget ULB

Le financement interne de l'ULB a permis de couvrir les frais logistiques liés à l'organisation sur site, tels que la restauration, les pauses-café, le matériel, et autres fournitures.

Dépenses couvertes par le budget ULB pour un total de **675,09 €**.

Activité financée	Montant (€)
Achat matériel informatique (adaptateur USB-C)	67,16
Déjeuners Sodexo	188,76
Pauses-café Sodexo	218,58
Location vaisselle Sodexo	53,45
Courses Delhaize (boissons/snacks)	147,14

3.3 Autres sources de financement

En complément des soutiens du FNRS et de l'ULB, d'autres financements ont été sollicités afin de garantir la participation de plusieurs chercheurs internationaux, dont la venue était essentielle à la diversité géographique et à la portée comparative du colloque.

Un soutien financier a été obtenu dans le cadre du projet CIVIS, qui a permis de couvrir les frais de mobilité de quatre chercheurs issus de pays partenaires du réseau : le Prof. Martial Pasquier (Université de Lausanne), la Prof. Monica Ardeleanu (Université de Bucarest), le Prof. John Sseruyange (Université de Makerere, Ouganda) et la Prof. Hlengiwe Ndlovu (University of the Witwatersrand, Afrique du Sud). Ces financements ont rendu possible leur participation active aux présentations des cadres juridiques nationaux ainsi

qu’aux ateliers de co-conception d’expériences de terrain. Le projet CIVIS a également pris en charge le dîner avec l’ensemble des intervenants le jeudi 27 mars au soir. Le montant total de ce soutien s’élève à **3.050 €**.

Par ailleurs, l’Université de Naples L’Orientale, dans le cadre de sa convention avec l’ULB, a pris en charge la mobilité et l’hébergement du Prof. Lorenzo Cicatiello, intervenu pour présenter une expérimentation menée en Italie sur la mise en œuvre des lois FOI. Cette contribution s’élève à **500 €**.

Ces financements complémentaires ont permis d’élargir la portée du colloque, de garantir une représentation équilibrée entre chercheurs européens et africains, et de renforcer l’ancrage international du projet. Le montant total de ces contributions externes s’élève à 3.500 €, venant s’ajouter aux financements du FNRS et de l’ULB pour couvrir l’ensemble des dépenses liées à l’événement.